

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du lundi 28 février 2022

Le Conseil municipal, légalement convoqué en application du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain DROUET, le lundi 28 février 2022 à 20 heures 00, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

Approbation du Conseil municipal du 27 janvier 2022

Décisions du Maire :

Propositions de délibération :

FDSR : DEMANDE DE SUBVENTION VOIRIE COMMUNALE

Groupement de commandes 2022

AMENDES DE POLICE 2022 : DEMANDE DE SUBVENTION

Aménagement rue de l'Ermitage

DETR - DSIL : DEMANDE DE SUBVENTION EQUIPEMENT PUBLIC

Mise aux normes et sécurisation classe bâtiment scolaire

Infos et points divers :

Fiscalité directe locale 2022 : réflexion vote des taux

Députée F. Colboc : invitation projection documentaire

Conseil dépt : JO Département étape

CCCR-CRTE : information Projet alimentaire territorial

CCCR : point sur les ordures ménagères

CCCR : point sur les travaux des commerces

CCCR-Mutualisation : réflexion sur équipement de chalets

Tours métropole : plan prévisionnel épandage des boues

SDIS37 : bilan opérationnel 2021

Commission école et scolaire : suite rencontre DASEN

FFRandonnée : invitation Assemblée générale

Fédération dépt pêche : invitation Assemblée générale

Fédération dépt pêche : dépositaire cartes de pêche

Fêtes des crêpes : mise en place exposition Métiers d'Art

Elections 2022 : tenue bureau de vote

Dates à retenir :

Election présidentielle : dimanche 10 avril et dimanche 24 avril 2022

Elections législatives : dimanche 12 juin et dimanche 19 juin 2022

Prochain conseil municipal : le 29 mars 2022

Présents : Monsieur Alain DROUET, Monsieur François SALGÉ, Madame Aurélie BELDAN, Monsieur Christophe Riant, Monsieur Olivier BIZIEUX, Madame Lucie OGER, Monsieur Jean-François LECLERC, Monsieur Louis DE BEAUNAY, Monsieur Stéphane VERDIER, Madame Eloïse DROUET, Monsieur Jean-Jacques BESNIER, Madame Geneviève RIPPON, Monsieur Emmanuel SAUVAGE DE BRANTES, Madame Vérane MAILLER ;

Absents représentés : ;
Absents et Absents excusés : Monsieur Eric SOETAERT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de la séance : Madame Geneviève RIPPON, Madame Betty BLINE, secrétaire de mairie, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire, en application de l'article L 212-15 du Code général des collectivités territoriales.

Récapitulatif des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil municipal

Achat

NUMÉRO DÉCISION	DATE	BUDGET	DÉSIGNATION	INTERVENANT	MONTANT HT	MONTANT TTC
2022_03	18/02/2022	COMMUNE	MAIRIE - La Vie Communale abonnement	LA VIE COMMUNALE	300,48	340,00
2022_04	18/02/2022	COMMUNE	MAIRIE - Entretien étang communal élagage	GUILLON CLAUDE ET FILS	300,00	360,00
2022_05	18/02/2022	COMMUNE	MAIRIE - Fournitures travaux en régie	CHAVIGNY SA ETS	1 034,66	1 241,59
2022_06	18/02/2022	COMMUNE	MAIRIE - Livraison sable	GUILLON CLAUDE ET FILS	322,00	386,40

Autorisation occupation sols

DATE	AOS	SITUATION DU BIEN	PROPRIETAIRE DU BIEN	Travaux
21/01/2022	PC 037 116 22 R0009	7 rue des Arpents	LAPACETA Julie MARTIN Benjamin	Construction d'une maison individuelle
07/02/2022	DP 037 116 22 R0003	186 chemin de La Petitière	MOUTAULT Wilfried	Installation de panneaux photovoltaïques

Le procès-verbal du 27 janvier 2022 a été adopté à l'unanimité.

Délibérations du conseil

DE_2022_003 FDSR : DEMANDE DE SUBVENTION VOIRIE COMMUNALE

Vu le dispositif du Fonds départemental de solidarité rurale pour l'année 2022 ;
Vu la programmation prévisionnelle des travaux de restauration de la voirie communale retenue pour 2022 ;
Vu le budget communal,

Monsieur le Maire présente la priorisation desdits travaux à l'appui de l'étude technique suivante :

TYPE DE VOIE LIEU - MISSION AMOA	MONTANTS HT	MONTANTS TTC
CR n°37 du Mortier à La Robillière	23 600.00 €	28 320.00 €
CR n° 1 du Petit Bois	44 000.00 €	52800.00 €
Honoraires mission AMOA	1 650.00 €	1 980.00 €
TOTAL	69 250.00 €	83 100.00 €

Démarrage des travaux au second semestre 2022.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** la priorisation des travaux de restauration de la voirie communale programmée en 2022 ;
- **ADOpte** l'étude technique ;
- **SOLLICITE** une subvention au titre du Fonds départemental de solidarité rurale (FDSR) pour l'année 2022 au titre de l'enveloppe « socle ».

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0
Abstention : 0 Refus : 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Loches, le 02/03/2022 et de l'affichage le 02/03/2022
 SOUS-PREFECTURE de LOCHES - Contrôle de légalité - Date de réception de l'AR : 02/03/2022 037-213701162-20220228-DE_2022_003-DE

DE_2022_004 AMENDES DE POLICE 2022 : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la collectivité peut prétendre à bénéficier de la dotation relative à la répartition des amendes de police à l'effet de l'aider à financer des travaux afférents à la circulation et à la sécurité routière.

Il est donc proposé de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante :

sécurisation de la RD n°47 rue de l'Ermitage en agglomération, dont l'aménagement et les coûts se présentent comme suit,

TYPE DE VOIE LIEU	DESIGNATION TRAVAUX	MONTANTS HT	MONTANTS TTC
RD n°47 rue de l'Ermitage	voirie	1 990.00 €	2 388.00 €
	signalisation	2 100.00 €	2 520.00 €
	radar pédagogique	2 949.50 €	3 539.40 €
TOTAL		7 039.50 €	8 447.40 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** le projet d'aménagement de sécurité sur la RD n°47 rue de l'Ermitage ;
- **ADOpte** l'étude technique ;
- **SOLLICITE** une subvention au titre des amendes de police.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0
Abstention : 0 Refus : 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Loches, le 02/03/2022 et de l'affichage le 02/03/2022
 SOUS-PREFECTURE de LOCHES - Contrôle de légalité - Date de réception de l'AR : 02/03/2022 037-213701162-20220228-DE_2022_004-DE

DE_2022_005 DETR - DSIL : DEMANDE DE SUBVENTION EQUIPEMENT PUBLIC

Monsieur le Maire informe que la Préfecture a renouvelé pour 2022 l'appel à projets commun « Dotation d'équipement des territoires ruraux » (DETR) et « Dotation de soutien à l'investissement public local » (DSIL).

Dans ce contexte et pour faire suite à l'annonce de l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école municipale pour la rentrée 2022-2023, la collectivité doit entamer des travaux de mise aux normes et de sécurisation dans son bâtiment scolaire.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la collectivité souhaite déposer une demande d'aide financière.

Le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

LIBELLES	MONTANTS HT	MONTANTS TTC
Portail cours école	2 884.97 €	3 461.96 €
Travaux électricité	1 569.03 €	1 882.84 €
Pose faux-plafond	2 861.50 €	3 433.80 €
Travaux maçonnerie	1 382.98 €	1 659.58 €

Coût prévisionnel : **8 698.48 € HT**
Autofinancement communal (20 %) : 1 739.69 € HT
Etat – DETR-DSIL (dans la limite de 80%) : 6 958.78 € HT

Le projet d'aménagement sera réalisé avant la rentrée scolaire 2022-2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **ADOpte** le projet d'aménagement pour l'école municipale et les modalités de son financement ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- **SOLLICITE** une subvention au titre de l'appel à projets commun « Dotation d'équipement des territoires ruraux » (DETR) et « Dotation de soutien à l'investissement public local » (DSIL) pour l'année 2022.
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette opération ;

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0
Abstention : 0 Refus : 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Loches,
le 02/03/2022 et de l'affichage le 02/03/2022
SOUS-PREFECTURE de LOCHES - Contrôle de légalité - Date de réception de l'AR :
02/03/2022 037-213701162-20220228-DE_2022_004-DE

Infos et points divers :**Fiscalité directe locale 2022 : réflexion vote des taux**

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à réfléchir sur l'opportunité d'une éventuelle hausse de la fiscalité locale pour 2022, aux vues des augmentations déjà identifiées à la Communauté de communes.

Députée F. Colboc : invitation projection documentaire

Monsieur le Maire informe d'une communication de Madame la députée Fabienne COLBOC sur une projection documentaire « Le marché de l'art sous l'Occupation » organisée le lundi 14 mars à 19h au Cube à Panzoult.

Conseil dépt : JO Département étape

Monsieur le Maire rapporte que le Département d'Indre-et-Loire a décliné la proposition du Comité d'organisation Paris 2024 d'être « Département étape » pour une journée de relais de la flamme olympique et paralympique au motif que la somme demandée de 150 000 € est disproportionnée. Pour le même montant, le Département, privilégiera d'autres actions encadrant ces jeux.

CCCR-CRTE : information Projet alimentaire territorial

Monsieur le Maire communique sur le Projet alimentaire territorial (PAT) dans le cadre de la Communauté de communes : outil stratégique et opérationnel, il vise la réalisation d'actions partenariales autour de l'alimentation. Une présentation aura lieu le 10 mars prochain de 15h30 à 17h30 à Château-Renault. Monsieur Olivier BIZIEUX et Madame Lucie OGER sont invités à participer ainsi que l'ensemble des agriculteurs désireux de s'informer du sujet.

CCCR : point sur les ordures ménagères

Monsieur le Maire fait savoir que des pénalités sont envisagées auprès du prestataire chargé de la collecte des ordures ménagères en raison des problèmes identifiés sur le territoire. Reste qu'il est constaté actuellement que le Castelrenaudais est géré l'après-midi (bacs jaune et bacs noir) : une communication en ce sens est à venir. Sur ce sujet, Monsieur Olivier BIZIEUX intervient pour signaler que le poids des bacs jaune est trop léger au point que les détritres se retrouvent dans ses cultures, ce qui constitue un réel problème sans qu'une solution ne soit à ce jour proposée.

CCCR : point sur les travaux des commerces

Monsieur Stéphane VERDIER prend la parole pour informer que les travaux devaient reprendre ce lundi 28 février suivi d'une réunion « chantier » le mardi 1^{er} mars. Pas d'avancé significative à ce stade.

CCCR-Mutualisation : réflexion sur équipement de chalets

Accompagné de Monsieur Patrice POTTIER, Monsieur le Maire informe qu'il s'est rendu à la société « CPL Chalets pliables » à Champagné pour étudier l'acquisition de ce matériel en vue de manifestations communales. Visite faite et après réflexion, aucun projet d'achat n'est envisagé pour l'heure.

Tours métropole : plan prévisionnel épandage des boues

Monsieur le Maire fait savoir que Tours métropole a communiqué sur le plan prévisionnel d'épandage des boues issues de la station d'épuration des eaux usées de la Grange David à La Riche. Ce plan est consultable en Mairie.

SDIS37 : bilan opérationnel 2021

Monsieur le Maire rapporte que le bilan du SDIS37 pour l'année 2021 a été transmis, faisant le point notamment sur le nombre d'interventions assurées. La synthèse de leurs activités est disponible en Mairie.

Commission école et scolaire : suite rencontre DASEN

Madame Aurélie BELDAN prend la parole pour informer des mesures prises sur l'organisation de la pause méridienne revenue à deux services, avec la venue d'un agent municipal supplémentaire dans ce créneau horaire ; les sanctions disciplinaires ont également été revues afin d'optimiser leur efficacité.

L'arrivée d'une nouvelle classe à la rentrée prochaine amènera par ailleurs à reconsidérer la prise en charge des dépenses dans le cadre du RPI Monthodon - Les Hermites. Monsieur le Maire souligne qu'il porte une attention particulière à la situation des agents municipaux concernés par cette réorganisation. Enfin, sur la situation des élèves, Monsieur le Maire se félicite de l'excellente intégration à l'école du petit Maxim parmi ses camarades.

FFRandonnée : invitation Assemblée générale

Monsieur le Maire communique sur l'Assemblée générale de la FFRandonnée qui se tiendra le mercredi 02 mars à 14h à la salle des fêtes de Pernay.

Fédération dépt pêche : invitation Assemblée générale

Monsieur le Maire rapporte que la Fédération départementale de pêche organise son Assemblée générale ordinaire suivi d'une Assemblée générale électorale le samedi 19 mars à 08h00 à Saint-Cyr-sur-Loire : une invitation ici est transmise.

Fédération dépt pêche : dépositaire cartes de pêche

Monsieur le Maire informe que la Mairie est dorénavant le lieu de vente des cartes de pêches, en tant que « dépositaire » : une signalétique sera prochainement affichée en Mairie.

Fêtes des crêpes : mise en place exposition Métiers d'Art

Monsieur le Maire rappelle la fête des Crêpes durant laquelle une exposition sur les Métiers d'Art en pays Loire Touraine se tiendra dans la salle du Patrimoine à la Mairie, du 02 au 06 mars.

Elections 2022 : tenue bureau de vote

Monsieur le Maire invite les élus à faire connaître leurs disponibilités.

La Roue tourangelle

Pour cet évènement cycliste, Monsieur le Maire informe que des volontaires sont demandés afin d'assurer la fonction de « signaleur » : Monsieur Stéphane VERDIER ainsi que Monsieur Olivier BIZIEUX se proposent. Des affiches seront par ailleurs distribuées.

SIEIL : augmentation d'énergie

Monsieur le Maire rapporte que le SIEIL a dernièrement communiqué sur une augmentation de l'évolution des tarifs d'énergie (électricité et gaz) qu'il conviendra de prendre en compte dans le budget 2022.

Office municipal des sports de Montoire

Cette année encore, Monsieur le Maire communique sur le courrier de l'Office municipal des sports et des loisirs de Montoire-sur-le-Loir réclamant une participation financière au motif que des enfants des Hermites sont licenciés dans des associations montoiriennes : à cet exposé, l'Assemblée décide de ne pas donner suite.

L'Enduro du Touquet

Monsieur Jean-François LECLERC prend la parole pour rappeler qu'une association a été créée « Objectif Touquet » dont un jeune participant de la commune a terminé très honorablement lors de cette compétition, ce dont l'Assemblée se réjouit.

Exposition photos chez Olivier BIZIEUX

Madame Vérane MAILLER intervient pour informer d'une exposition photos « Les Hermites au féminin » du 05 au 31 mars dont le vernissage aura lieu le 05 mars à 17h à la salle d'exposition Art & Confitures aux Hermites : nous souhaitons une belle réussite à cette exposition.

Monsieur Olivier BIZIEUX invite par ailleurs à découvrir dans ce cadre l'exposition de Madame Florine BELLOY, photographe passionnée.

Agents municipaux

Monsieur le Maire rappelle le départ de Monsieur Guillaume MANCEL muté à Marray, remplacé par Monsieur Franck LALLIER attendu au 1^{er} avril prochain.

Eglise : chemin de croix

Monsieur le Maire informe du projet de restauration au titre du patrimoine concernant les quatorze stations du chemin de croix. Le coût envisagé s'élève à 700 euros par station, avec une déduction d'impôt à prévoir pour les particuliers engagés dans cette démarche. Monsieur le Maire propose que la Collectivité prenne en charge une station afin d'encourager des actions en ce sens : l'Assemblée émet un avis favorable pour une suite à donner en ce sens.

Monsieur de BEAUNAY informe par ailleurs que la restauration de la statue Sainte-Marguerite sera prise en charge par un particulier.

Dates à retenir :

Election présidentielle : dimanche 10 avril et dimanche 24 avril 2022

Elections législatives : dimanche 12 juin et dimanche 19 juin 2022

Prochain conseil municipal : le 29 mars 2022

L'ordre du jour étant épuisé la séance du Conseil municipal est close à 22 h 30.

TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 28 février 2022 par objet

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
28/02/2022	DE_2022_004	AMENDES DE POLICE 2022 : DEMANDE DE SUBVENTION	12
28/02/2022	DE_2022_005	DSIL : DEMANDE DE SUBVENTION EQUIPEMENT PUBLIC	12
28/02/2022	DE_2022_003	FDSR : DEMANDE DE SUBVENTION VOIRIE COMMUNALE	11

TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 28 février 2022 par numéro

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
28/02/2022	DE_2022_003	FDSR : DEMANDE DE SUBVENTION VOIRIE COMMUNALE	11
28/02/2022	DE_2022_004	AMENDES DE POLICE 2022 : DEMANDE DE SUBVENTION	12
28/02/2022	DE_2022_005	DSIL : DEMANDE DE SUBVENTION EQUIPEMENT PUBLIC	12

TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 28 février 2022 par nomenclature

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
7.5 Subventions			
28/02/2022	DE_2022_003	FDSR : DEMANDE DE SUBVENTION VOIRIE COMMUNALE	11
28/02/2022	DE_2022_004	AMENDES DE POLICE 2022 : DEMANDE DE SUBVENTION	12
28/02/2022	DE_2022_005	DSIL : DEMANDE DE SUBVENTION EQUIPEMENT PUBLIC	12

Convocation**Message sécurisé**

Détails du message

Objet: Convocation à la séance du 28 février 2022
 Emis le: mardi 22 février 2022 à 16h52
 Pièce(s) jointe(s): convocation_28_fevrier_2022.pdf; pv du 220127.pdf; ns du 220228.pdf
 Texte du message

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous convier au prochain Conseil municipal qui se tiendra le lundi 28 février 2022 à 20h00 en mairie salle " Petite classe ".

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints :

- La convocation,
- La note de synthèse,
- Le procès-verbal du Conseil municipal du 27 janvier 2022.

Nous vous remercions de bien vouloir nous informer de votre présence afin de nous assurer que le quorum est atteint.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération la meilleure.

Le Maire, Alain DROUET

Courriels des destinataires	Confirmation
mairie@leshermites.fr	Réception confirmée le 22/02/2022 à 16:55
a.drouet@leshermites.fr	Réception confirmée le 22/02/2022 à 16:55
f.salge@leshermites.fr	Réception confirmée le 23/02/2022 à 15:14
a.beldan@leshermites.fr	Réception confirmée le 28/02/2022 à 06:04
c.riant@leshermites.fr	Réception confirmée le 22/02/2022 à 20:32
soetaert.eric@gmail.com	Réception confirmée le 28/02/2022 à 20:47
bizieux.olivier@wanadoo.fr	Réception confirmée le 23/02/2022 à 07:12
ogermadeleine@gmail.com	Réception confirmée le 22/02/2022 à 18:49
jf-leclerc@orange.fr	Réception confirmée le 22/02/2022 à 19:25
louis-de-beaunay@orange.fr	Réception confirmée le 23/02/2022 à 14:07
verdiestephane@orange.fr	Réception confirmée le 22/02/2022 à 17:07
feha.drouet@gmail.com	aucune
jjbesnier@hotmail.fr	Réception confirmée le 22/02/2022 à 22:47
genevieverippon@hotmail.fr	aucune
edebrantes@gmail.com	Réception confirmée le 24/02/2022 à 16:13
verane.gigaud@gmail.com	Réception confirmée le 28/02/2022 à 17:39

République Française
 Département de l'Indre-et-Loire - Arrondissement : LOCHES
 COMMUNE DE LES HERMITES

LISTE DE PRESENCE

Réunion du 28/02/2022

Date de la convocation: 22/02/2022

NOM	FONCTION	SIGNATURE
DROUET Alain	Maire	
SALGÉ François	Adjoint Au Maire	
BELDAN Aurélie	Adjointe Au Maire	
RIANT Christophe	Adjoint Au Maire	
SOETAERT Eric	Conseiller Municipal	Absent
BIZIEUX Olivier	Conseiller Municipal	
OGER Lucie	Conseillère Municipale	
LECLERC Jean-François	Conseiller Municipal	
DE BEAUNAY Louis	Conseiller Municipal	
VERDIER Stéphane	Conseiller Municipal	
DROUET Eloïse	Conseillère Municipale	Absente
BESNIER Jean-Jacques	Conseiller Municipal	
RIPPON Geneviève	Conseillère Municipale	
SAUVAGE DE BRANTES Emmanuel	Conseiller Municipal	
MAILLER Vérane	Conseillère Municipale	